

# Théories de l'émergence des créoles à base française

Patricia Cabredo Hofherr

UMR 7023 CNRS / U. Paris 8 / UPL

Sorbonne U., Paris, 8 nov 2022

Cycle de conférences Master Sciences du langage Prof. A. Thibault

Structures  
Formelles  
du Langage



PARIS

8

UNIVERSITÉ  
VINCENNES - SAINT-DENIS



# Outline I

- 1 Les créoles à base française
- 2 Le changement linguistique
- 3 Glossaire
- 4 Théories de l'émergence des créoles français
- 5 Quel lexifieur pour les créoles français ?
- 6 Quel substrat pour les créoles français ?
- 7 Quelle situation socio-linguistique ?
- 8 3 hypothèses sur l'émergence des créoles

# Les créoles à base française

# Les créoles à base française

- Zribi-Hertz (2022) définit les CRÉOLES À BASE LEXICALE FRANÇAISE par trois propriétés : une propriété **historique** et deux propriétés **linguistiques**
- **P1 (historique)** : les langues créoles à base française
  - ▶ ont émergé entre le XVIe et le XIXe siècle
  - ▶ comme langues véhiculaires (càd **orales**)
  - ▶ dans les colonies françaises
  - ▶ dans une situation de contact entre les **variétés de français parlées par les colons** et les langues parlées par les **captifs africains enlevés**

# Les créoles à base française : propriétés linguistiques

- Zribi-Hertz (2022) définit les créoles à base lexicale française par trois propriétés : une propriété historique et deux propriétés **linguistiques**
- **P2 (linguistique : lexique)** : le **lexique** des créoles à base française est dérivé du français
- **P3 (sociolinguistique)** : les langues créoles à base française sont acquises comme des **langues maternelles** par des **enfants** (contrairement aux PIDGINS)

# Les créoles à base française

- La définition de Zribi-Hertz inclut :
- aux **Amériques**
  - ▶ Gwiyané/Guyanais (Guyane française)
  - ▶ Karipúna Creole (Brésil)
  - ▶ Lwizyané/Louisianais (Louisiane, États-Unis)
- dans les **Caraïbes**
  - ▶ Ayisyen/Haitian (Haïti) <https://apics-online.info/contributions/49>
  - ▶ Senlisyen/Saint-Lucian (Sainte-Lucie)
  - ▶ les créoles des DOM français : Martinique, Guadeloupe, Dominique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin
- dans l'**Océan indien**
  - ▶ Morisyen/Mauritian (Ile Maurice), [apics-online.info/contributions/55](https://apics-online.info/contributions/55)
  - ▶ Seselwa/Seychellois (les Seychelles)
  - ▶ Rodrigé/Rodriguais (Ile Rodrigues)
  - ▶ Rényoné/Réunionnais (La Réunion)
- en **Nouvelle Calédonie** : Tayo

# Les créoles à base française

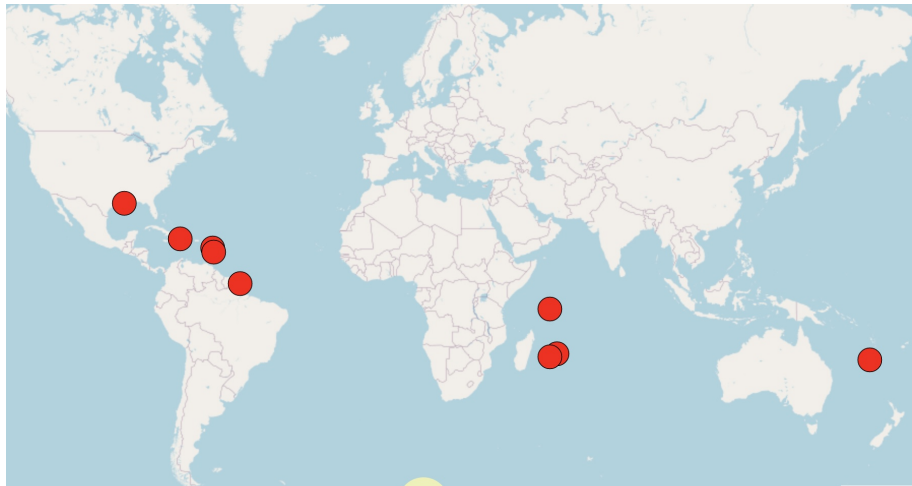


Figure: Distribution des créoles à base lexicale française

# Les créoles à base française

- Chaudenson (1992, 18) inclut d'autres langues issues du contact avec le français : souriquoien (Nouvelle-Ecosse), michif (français-cree), « petit mauresque » en Afrique du Nord, pidgin français de Guinée et autres.
- Chaudenson (1992: 25) distingue
  - ▶ **Parlers endogènes** : contact entre population **autochtone** et population **immigrée** (Afrique de l'ouest) – e.g. dans des comptoirs commerciaux (bases fortifiées sur la côte "**créoles de fort**")
  - ▶ **Parlers exogènes** : contact entre populations immigrées ou transportées [= captifs enlevés "**créoles de plantation**"]
- La définition des CRÉOLES À BASE FRANÇAISE adoptée ici est limitée aux **parlers exogènes** (aux créoles en contexte d'esclavage sur les plantations).



# Pourquoi s'intéresser aux créoles ?

- Les travaux linguistiques sur les langues créoles se sont intéressés à deux aspects en particulier :
  - ▶ L'émergence des langues créoles
  - ▶ Les propriétés structurales des langues créoles
- Études sur l'**émergence** des langues créoles
  - ▶ XIXe (Schuchardt) : l'émergence des langues créoles dans le contexte plus large du **changement linguistique**
  - ▶ XXe siècle : quels **facteurs** jouent un rôle dans l'émergence de langues créoles ?
- Études sur les **propriétés structurales** des langues créoles
  - ▶ XIXe siècle : **perception** que les créoles se ressemblent
    - ★ Les langues créoles n'ont pas de flexion  $\neq$  langues lexificatrices
  - ▶ XXe siècle
    - ★ Est-ce que cette perception est correcte ?
    - ★ Si oui, quelle serait la cause d'une telle similitude ?

# Pourquoi s'intéresser aux créoles ?

- Chaudenson (1992, 37) : « Alors que la genèse de la plupart des langues se perd, sinon dans la nuit des temps, au moins dans des périodes historiques lointaines, celle des créoles s'opère bien plus près de nous et dans des conditions socio-historiques qu'on peut souvent connaître avec une grande précision. »

# Le changement linguistique

# Le changement linguistique

- Comment les langues changent-elles ?
- Une approche avec une très grande influence (19e siècle, études **indo-européennes**, reconstruction de **proto-langues**) : le changement linguistique est **graduel** (DRIFT) et **régulier**
- La **somme de changements graduels sur une période étendue** fait qu'une langue change pour devenir une autre langue (un stade ultérieur de la langue mère)
- par ex. : latin —> langues romanes
  - ▶ langue mère - le latin
  - ....
  - somme de changements à travers les siècles*
  - stades intermédiaires : Vieux Français, Moyen Français, etc
  - ....
  - ▶ langues "filles" - les langues romanes

# Le modèle généalogique de Schleicher

- Le MODÈLE GÉNÉALOGIQUE pour les langues indo-européennes :
- "A model of language change where a 'parent' language gives rise to two or more 'offspring' which developed from it through 'natural' processes of sound, meaning and grammatical change." (Sebba, 1997, 293) *Un modèle du changement linguistique dans lequel une langue "mère" est à l'origine de l'émergence de deux ou plus langues "filles" qui se développent par des processus naturels de changements de sons, de sens et de grammaire.*
- **"Changement naturel" :**
  - ▶ graduel
  - ▶ qui suit des lois/ processus systématiques : e.g. les changements sonores peuvent être expliqués par des considérations phonétiques : "les occlusives deviennent des fricatives"
   
 [p] - [t] - [k]
   
 => [f] - [θ] - [χ] (Loi de Grimm/ 1e mutation consonantique)

# Le modèle généalogique de Schleicher

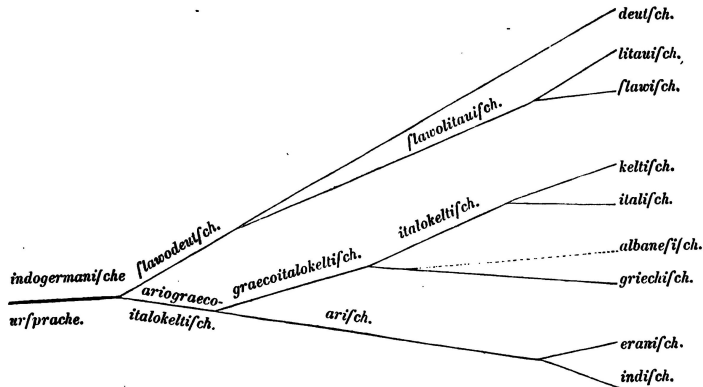


Figure: Le modèle généalogique des langues indo-européennes (Schleicher)

# Arguments de Schuchardt contre le modèle généalogique

- **Hugo Schuchardt** : les langues créoles montrent que le modèle généalogique n'est pas approprié pour représenter le changement linguistique.
- Le **mélange est omniprésent** dans le changement linguistique (Schuchardt, 1917, 193)
- Toutes les langues ont **plus d'une relation familiale** (même si elles ont des relations à des degrés différents). (Schuchardt, 1917, 196)
- Le langage est une **activité** et par conséquent elle n'est pas plus propice à une classification généalogique que n'importe qu'elle autre activité. (Schuchardt, 1917, 203)

# Similarités héritées vs. contact des langues

- Les deux types de changement existent.
- Le changement des langues montre aussi bien des similarités héritées que des effets de contact entre langues (emprunts lexicaux & grammaticaux)
- Or, il est très difficile de savoir quelles propriétés d'une langue sont héritées et quelles sont empruntées (Schuchardt, 1917, 197) (voir Thomason and Kaufman 1988, 5)
- Le modèle généalogique modélise un ancêtre par langue : plusieurs ancêtres seraient ordonnés dans le temps :
  - ▶ Latin - ... - Ancien Français - ... - Français moderne



# Similarités héritées vs. contact des langues

- L'argument de Schuchardt est que
  - ▶ les langues peuvent avoir plus d'un ancêtre
  - ▶ il y a des changements qui ne sont pas graduels
- Observation : Toutes les langues changent au fil du temps.
- Les principaux mécanismes du changement linguistique (Thomason and Kaufman, 1988, 9) :
  - ▶ *drift* (changement graduel)
  - ▶ **interférences** entre dialectes (langues étroitement apparentées)
  - ▶ **interférences** entre langues non-apparentées

# Similarités héritées vs. contact des langues

- Schleicher et Schuchardt mettent l'accent sur différents aspects :
  - ▶ Schleicher : les langues comme objet de la linguistique
  - ▶ Schuchardt : les systèmes linguistiques des locuteurs comme objet de la linguistique
- Les deux approches sont nécessaires :
  - ▶ Une langue est une convention d'une **communauté** (grande échelle).
  - ▶ Une langue est manifestée au niveau les **locuteurs individuels**.
- Observation de Schuchardt :
  - ▶ la manifestation d'une langue est l'activité linguistique des individus parlant la langue
  - ▶ et les individus ne sont pas nécessairement **monolingues**

# Émergence des langues créoles

- Questions de recherche : Dans les développements donnant lieu à l'émergence de (différentes) langues créoles
  - ▶ Q1 : Quel est l'apport de **l'héritage** ?
  - ▶ Q2 : Quel est l'apport de **l'emprunt** ?
  - ▶ Q3 : Quelles sont les **sources** des propriétés héritées / empruntées ?
  - ▶ Q4 : Quels sont les différents **mécanismes de transmission/emprunt** en jeu ?
  - ▶ Q5 : Quelle est **l'influence du contexte social** sur l'émergence des créoles ?

# Glossaire

# Glossaire

- **Pidgin**
- **Langue lexificatrice**
- **Superstrate / substrate**

# Pidgin

- Les **pidgins** sont définis comme des langues qui émergent dans une situation de **contact intense**, dans laquelle des locuteurs de **langues mutuellement inintelligibles** ont besoin d'un **moyen de communiquer** (Villupilai, 2015, 15)
- Un pidgin est
  - ▶ appris comme une **langue seconde** (L2)
  - ▶ typiquement utilisé dans des **situations spécifiques** (e.g. échanges commerciaux) ou comme une *lingua franca* entre communautés de langues différentes (Villupilai, 2015, 17)

# Pidgin

- Situations favorables à l'émergence d'un pidgin :
  - ▶ commerce (comptoirs commerciaux)
  - ▶ pidgins nautiques (à bord de grands navires)
  - ▶ grands groupes de travailleurs (e.g. plantations de canne à sucre, mines)
  - ▶ contextes urbains (migration aux grandes cités)
- Exemples :
  - ▶ commerce : Russenorsk (Nord de la Norvège)
  - ▶ pidgins nautiques (à bord de grands navires)
  - ▶ grands groupes de travailleurs : Hawai'i Pidgin English
  - ▶ contextes urbains (migration aux grandes cités)

# Langue lexificatrice

- **Langue lexificatrice** : langue qui est la source de la majorité du lexique d'un pidgin ou d'une langue créole

- (1)
- a. Li pote lèt la lapòs pou mwen. (haïtien)  
 3SG porter lettre DET la.poste pour 1SG  
 'Il a emmené la lettre à la poste pour moi.'
- b. M-ap fè-l.  
 1SG-IPFV faire-3SG  
 'Je le suis en train de faire. / Je le ferai.'



# Langue lexificatrice

- **Langue lexificatrice** : langue qui est la source de la majorité du lexique d'un pidgin ou d'une langue créole

- (2) N ka tenba dinheru na kel tenpu. (capverdien, Brava)  
 1SG NEG avoir-PST argent à ce temps  
 'En ce temps, je n'avais pas d'argent.' (Baptista, 2002, cité dans Baptista et al 2020)
- (3) Di nieba-dem ous wash we ina di laas flod. (jamaïcain)  
 DET voisin-PL maison laver DIR dans DET dernier crue  
 'La maison des voisins a été emportée dans la dernière crue/inondation.' (Farquharson, 2013)  
<https://apics-online.info/sentences/8-195>

APiCS = *Atlas of Pidgin and Creole Language Structures Online*.

# Langue lexificatrice

- **Langue lexificatrice** : langue qui est la source de la majorité du lexique d'un pidgin ou d'une langue créole

- (4) a    **pikin** san mi    **gi**    [ ] wan **buku** no    ben **lesi** en    (sranan)  
 DET enfant que 1SG donner [ ] un    livre    NEG ASP lire 3SG  
 'the child to whom I gave a book has not read it' (trad.) 'l'enfant à  
 qui j'ai donné le livre ne l'a pas lu' (Jansen et al., 1978, ex 37)
- (5) **foe suma** Meri e    bai    bromki [ ] ? (sranan)  
 de qui    M.    ASP acheter fleur  
 'From whom does Mary buy flowers?' [sic - elsewhere foe = for]  
 (Jansen et al., 1978, 134, ex 22)

# Langue lexificatrice

- **Langue lexificatrice** : langue qui est la source de la majorité du lexique d'un pidgin ou d'une langue créole
- Recherches sur des situations de contact avec une langue lexificatrice européenne (pour d'autres exemples de contact de langues voir le volume édité Thomason 1997)

- (6)
- a. Ki-Nubi : créole à base lexicale arabe  
<https://apics-online.info/surveys/63> (Luffin 2013)
  - b. Lingala : créole à base bantou  
<https://apics-online.info/surveys/60> (Meeuwis 2013)
  - c. Sri Lankan Malay : créole à base du malay  
<https://apics-online.info/surveys/66> (Slomanson 2013)  
 contributions au *Atlas of Pidgin and Creole Language Structures Online* Michaelis et al. (éds) 2013

# Superstrat / substrat

- **Superstrat:** langue(s) de la population dominante sur le plan socio-economique
- **Substrat:** langue(s) de la population subordonné sur le plan socio-economique
- Question de recherche : lesquels sont les superstrats et les substrats dans une situation de contact de langues ?
- Exemple : colonies françaises dans les Caraïbes  
superstrats ? substrats ?

# Superstrat / substrat

- **Superstrat**: langue(s) de la population **dominante** sur le plan socio-economique
- **Substrat**: langue(s) de la population **subordonné** sur le plan socio-economique
- Contextes de colonisation/ esclavage => inégalité très marquée
- **Question de recherche** : lesquels sont les superstrats et les substrats dans une situation de contact de langues ?
- Exemple : Singapore English  
<https://apics-online.info/contributions/21>  
 superstrats ? substrats ? <=> langue(s) lexificatrice(s)  
 Populations parlant mandarin, anglais, malay, tamul ...  
 => pas la même situation que dans les Caraïbes

# Les propriétés structurales des langues créoles

- Au XXe siècle un certain nombre d'hypothèses sur les propriétés structurales des langues créoles ont été proposées.
  - ▶ **Hyp 1** : Les langues créoles seraient des langues dans lesquelles les traits linguistiques ont la valeur non-marquée (Bickerton 1984)
  - ▶ **Hyp 2** : Les propriétés linguistiques des langues créoles reflèteraient la grammaire universelle (UG, faculté du langage) (Bickerton 1984)
  - ▶ **Hyp 3** : Les langues créoles seraient des langues
    - (i) **structurellement exceptionnelles** et en même temps
    - (ii) **similaires entre elles**.
- Dans les travaux de **linguistique générale** ces hypothèses sont souvent présentées comme généralement admises.
- Parmi les chercheurs **spécialistes de langues créoles** ces hypothèses **ne font pas consensus**.

# Théories de l'émergence des créoles français

# Théories de l'émergence des créoles

- Quels sont les processus impliqués dans l'émergence des langues créoles ?
- En général, il n'est pas difficile d'identifier les langues lexificatrices d'un créole.
- Le débat se centre sur l'émergence de la grammaire. (Thomason, 2001, 175)
- Deux types de théories
  - ▶ Scénarios de genèse **abrupts**
  - ▶ Scénarios de genèse **graduels**
- Thomason (2001, 175) note une hypothèse implicite récurrente dans la littérature : il y a un **seul** scénario de genèse commun à toutes les langues créoles => **cette hypothèse ne va pas de soi**



# Théories de l'émergence des créoles

- Questions de recherche pour les créoles à base française
- Quelles sont les langues **superstrat** ?
- Quelles sont les langues **substrat** ?
- Quelle influence ont les langues présentes autres que les superstrat ?
- Quels sont les **processus impliqués dans l'émergence** des langues créoles ?
- **Attention** - l'émergence d'une langue créole est un processus très complexe =>
  - ▶ **incertitude** sur le développement exact
  - ▶ documentation fragmentaire
  - ▶ **hypothèses** sur les facteurs qui entrent en jeu

# Quel lexifieur pour les créoles français ?

## Quel lexifieur pour les créoles français ?

- On pourrait répondre "le français" - mais :
- La langue lexificatrice des créoles français n'était pas le français moderne.
- Différentiation dialectale en France au XVIe siècle.
- Q : Quelle était la langue lexificatrice ?
- Différentes options
  - ▶ **Hyp1** : Un dialecte particulier (parmi les dialectes d'oïl)
  - ▶ **Hyp2** : Une variante de français qui émerge comme une *koïné* de différents dialectes d'oïl présents dans la colonie (*dialect levelling*)
  - ▶ **Hyp3** : Une variante de français qui émerge comme une *koïné* de différentes variantes de francilien langue seconde et de dialectes d'oïl présents dans la colonie

# Quel lexifieur pour les créoles français ?

- Q : Quelle était la langue lexificatrice pour les créoles français ?
- Chaudenson (2003:153)
  - ▶ Au XVIIe et XVIIIe siècles, les dialectes du Nord se rapprochent déjà nettement du français
  - ▶ L'intercompréhension entre locuteurs du français et des dialectes d'oïl ne posait sans doute pas des problèmes majeurs.
  - ▶ Les variétés approximatives de fr, dont usent les esclaves, même arrivés depuis peu dans les colonies, ne surprennent guère des Français, habitués, en France même, à des communications exolingues avec des gens du peuple ou des paysans.

# Quel substrat pour les créoles français ?

# Quel substrat pour les créoles français ?

- Le substrat des langues créoles dépend
  - ① des langues des populations déplacées (captives ou migrantes)  
Quelles étaient les langues parlées par les populations déplacées ?
  - ② des langues des populations colonisées  
Quelles étaient les langues parlées sur place ?
  - ③ de la démographie des populations déplacées
    - ★ **nombre de locuteurs** de chaque langue  
Combien de personnes parlaient chacune des langues en question ?
    - ★ de la **chronologie de l'arrivée des populations déplacées**  
A quel moment de l'émergence de la langue créole les populations sont-elles arrivées ?
    - ★ de la **situation socio-linguistique** dans les colonies  
Dans quelle situation de contact se trouvent les locuteurs de la langue superstrat par rapport aux locuteurs de la langue substrat ?  
Dans quelle situation de contact se trouvent les locuteurs des différentes langues autres que le superstrat entre eux ?

# Substrat - quelles langues étaient présentes ?

- 1ère approximation : Quelles langues autres que le lexifieur ont été présentes dans la colonie concernée ?
- Q1 : Chaudenson : Les **langues des populations déplacées** étaient
  - ▶ Aire Caraïbe : langues d'Afrique de l'Ouest
  - ▶ Océan indien : malgache, langues d'Afrique de l'Est
- Q2 : Chaudenson : Les langues des **populations sur place** étaient
  - ▶ Aire Caraïbe : le taíno (Saint Domingue)
  - ▶ Océan indien : les îles colonisées n'étaient pas forcément habitées

# Substrat - quelle influence des langues présentes ?

- Quelle influence sur le créole des langues substrat présentes ?
- Q1 (quantitatif) Quelles langues étaient parlées par **les plus grands contingents** ?
- Q2 (ordre chronologique) Quelles langues étaient **parlées au moment de l'émergence de la langue créole** en question ?
- Q3 (étendue chronologique) **Pendant combien de temps les langues autres que le superstrat étaient parlées** pendant la période d'émergence de la langue créole concernée ?
  - ▶ Quel âge avaient les captifs ?
  - ▶ Quelle était la langue apprise par les captifs nés sur place ?
  - ▶ Quels étaient les rapports sociaux entre captifs d'origines différentes ?



# Substrat - quelle influence pour les langues présentes ?

- 2e approximation : Quelles langues autres que le lexifieur ont eu la **plus grande influence sur l'émergence** de la langue créole concernée ?
- Questions de recherche reliées à la démographie historique :
- Q1 Quelles langues étaient parlées par les plus grands contingents ?
- => à quel moment dans l'histoire ?
- Chaudenson (2012, 3, §6-8) : sur l'île Bourbon (La Réunion, océan indien)
  - ▶ en 1704 le groupe prépondérant étaient les esclaves malgaches
  - ▶ en 1808 le groupe prépondérant étaient les esclaves d'origine africaine (Afrique de l'Est)
  - ▶ **En 1808 le créole était déjà largement constitué** (Chaudenson, 2012, 2, §3)

## Substrat - quelle influence des langues présentes ?

- Q2 Quelle influence pour les langues parlées au moment de l'émergence de la langue créole en question ?
- Différentes conclusions par différents chercheurs
- Chaudenson (1992, 2012) : dans la zone caraïbe les langues précises sont difficiles à établir
- dans la **zone américano-caraïbe** les langues précises sont difficiles à établir (Chaudenson, 2012, 4, §13) :
  - ▶ Les divisions ethniques de la communauté servile étaient une garantie de sécurité (Chaudenson 1992 :72).
  - ▶ L'usage des langues africaines était interdite (par peur de complots). (Chaudenson 1992 :79).
  - ▶ L'évangélisation se faisait en français (Chaudenson 1992 :79).
- Chaudenson (2012, 4, §14) dans l'**océan indien** les langues précises peuvent être établies [...] "l'Île Bourbon pour laquelle notre information est des plus sûres et des plus étendues, tant sur le plan démographique que linguistique."

# Substrat - quelle influence des langues présentes ?

- Q2 Quelle influence pour les langues parlées au moment de l'émergence de la langue créole en question ?
- Différentes conclusions par différents chercheurs
- Hypothèse de Lefebvre (1998) : en Haïti la langue préponderante était le fon (le fon-gbe), langue d'Afrique de l'Ouest

## Quel substrat pour les créoles français ?

- 2e approximation : Quelles langues autres que le lexifieur ont eu la plus grande influence sur l'émergence de la langue créole concernée ?
- Des **créoles déjà formés** pouvaient avoir une influence sur les créoles plus tardifs / dans d'autres colonies
- Chaudenson (2012, 8, §26-31) :
  - ▶ mouvements de populations entre les colonies : de L'Île Bourbon à L'Île de France (L'Île Maurice)
  - ▶ L'Île Bourbon => différenciation d'un créole par mouvement à d'autres îles colonisées
- Mais cette hypothèse ne fait pas l'unanimité, voir le point de vue opposé des chercheurs cités dans Chaudenson (2012, 7, §22).

## Quelle influence du substrat ?

- Argument de Chaudenson : Si les créoles français avec des substrats différents développent les mêmes types de marqueurs il est peu plausible que le substrat soit l'influence déterminante.
  - ▶ les créoles de l'Océan indien ont des déterminants post-posés
  - ▶ les créoles des Caraïbes ont des déterminants post-posés

(7) lakaz la / liv la (mauricien - Océan indien)  
 kay la / liv la (haitien - Caraïbes)  
 maison DEF / lit DEF  
 'la maison / le livre'

## Quelle influence du substrat ?

- Argument de Chaudenson : Si les créoles français avec des substrats différents développent les mêmes types de marqueurs il est peu plausible que le substrat soit l'influence déterminante.
- Plusieurs alternatives
  - ▶ Hyp1 l'influence déterminante est le **superstrat** français  
le locatif enclitique *-là* du français est réanalysé en article défini
  - ▶ Hyp2 la convergence entre créoles est due à l'influence de **processus de grammaticalisation** répandus, par ex.  
*les verbes de mouvement grammaticalisent en expressions du futur*
  - ▶ Hyp3 La **congruence** entre superstrat et substrat joue un rôle :  
les propriétés linguistiques disponibles dans les deux (groupes de) langues vont être retenues plus facilement

(8) M **pral** ekri yon lèt. (haïtien)  
Je **vais écrire** une lettre.

## Quelle influence du substrat ?

- Comme une langue est un système complexe, les différentes possibilités peuvent s'appliquer à différents aspects de la grammaire
  - ▶ l'influence par **superstrat**
  - ▶ l'influence par **substrat**
  - ▶ tendances générales des **processus de grammaticalisation**
  - ▶ **congruence** entre superstrat et substrat (Baptista, 2020)

(9) M **pral** ekri yon lèt. (haïtien)  
Je **vais écrire** une lettre.

# Quelle situation socio-linguistique ?



# La situation socio-linguistique

- Les captifs jeunes (10-15 ans) étaient préférés en raison de leur adaptabilité (Chaudenson 1992 : 89).
- Deux périodes des colonies françaises
  - ▶ Société d'habitation (Chaudenson 1992 : 93)
  - ▶ Société de plantation (Chaudenson 1992 : 110)

# La situation socio-linguistique

- esclave **créole** = un esclave né dans les colonies
- esclaves **acclimatés** (angl. *seasoned slave*) = un captif né en Afrique qui avait survécu la première année.
  - ▶ Lors de la première année dans les colonies les personnes mourraient souvent des maladies tropicales (la malaria) -> *seasoned* = qui avait survécu toutes les saisons / acclimaté
- esclave **bozal** = un captif né en Afrique qui venait d'arriver (*bozal* = esp. muselière)

# La situation socio-linguistique : société d'habitation

- **Société d'habitation** (Chaudenson 1992 : 93-)
  - ▶ phase d'installation des colonies (Chaudenson, 2002, 33)
  - ▶ "les esclaves sont encore **peu nombreux** (moins nombreux que les Blancs en tout cas), leur **jeunesse** et leur **très forte intégration dans les familles des maîtres** les amènent à apprendre rapidement les variétés de français en usage dans ces communautés insulaires." (Chaudenson, 2002, 33)
  - ▶ apprentissage L2 par les esclaves jeunes en contexte de contact avec les colons
  - ▶ => pas de créoles (Chaudenson, 2002, 33)

# La situation socio-linguistique : société de plantation

## ● **Société de plantation** (Chaudenson 1992 : 93-)

- ▶ env. **30-60 ans après l'installation des colonies** (Chaudenson, 2002, 33)
- ▶ "l'autonomisation des systèmes créoles s'opère au moment où ces colonies atteignent le stade de leur développement agro-industriel qui rend indispensables des **importations massives d'esclaves**" (Chaudenson, 2002, 32)
- ▶ avec un plus grand nombre d'esclaves, les espaces des colons et des esclaves sont séparés (par peur de révoltes)
- ▶ dans ce contexte de **ségrégation**, les esclaves n'ont plus accès à la variété de français parlée par les colons
- ▶ les esclaves créoles (= nés dans les colonies des Amériques) ne sont pas très nombreux
- ▶ les esclaves bozals (nouvellement arrivés) sont instruits par des esclaves acclimatés qui parlent une variante L2 de la langue des colons

## 3 hypothèses sur l'émergence des créoles

# 3 hypothèses sur l'émergence des créoles

- 3 hypothèses de l'émergence des créoles
  - ▶ **Apprentissage L2 itéré** (Chaudenson, 2002, 34) (voir (Thomason, 2001, 180))
  - ▶ L'hypothèse de la **relexification** (Relexification Hypothesis) (Lefebvre 1998)
  - ▶ **Bioprogram Hypothesis** (Bickerton, 1984)
- Les 3 résumés qui suivent résument leur réponse aux questions :
  - 1 Quel **mécanisme** sous-tend à la créolisation ?
  - 2 D'où viennent les **propriétés** qu'on observe dans les langues créoles ?
  - 3 Qui sont les **créateurs** des langues créoles ?

## 3 hypothèses sur l'émergence des créoles

- Il ne s'agit pas de décider si une hypothèse est vraie et les autres fausses.
- Note : les 3 hypothèses peuvent être plus ou moins adaptés à **différents contextes** d'émergence d'une nouvelle langue sous contact intensif de langues
- Scénarios
  - ▶ L'apprentissage par des captifs dans des conditions de ségrégation sur les plantations coloniales (→ Chaudenson, apprentissage L2 itéré)
  - ▶ Le changements dans l'anglais de Singapour (*Singlish*) dans une situation de bilinguisme (→ relexification)
  - ▶ L'émergence d'une langue des signes commune dans une école pour enfants sourds au Nicaragua (→ **Bioprogram Hypothesis** (Bickerton, 1984))

# Hypothèse 1 : Apprentissage L2 itéré

- Mécanisme : Apprentissage L2 itéré (Chaudenson, 2002, 34) (voir (Thomason, 2001, 180))
  - ▶ L'émergence d'un créole comme l'haïtien est due à une approximation itéré de locuteurs allophones L2 du lexifieur au lexifieur français
  - ▶ ces locuteurs visaient l'approximation L2 de la langue lexificatrice à laquelle ils étaient exposés
- Source des propriétés des créoles : Les locuteurs qui contribuent à l'émergence du créole
  - ▶ développent des constructions existantes dans le lexifieur pour donner des marqueurs grammaticaux
  - ▶ préservent certains traits des langues substrat prépondérantes
- Créateurs : Les créoles sont créés **par des apprenants L2 du lexifieur exposés à d'autres apprenants L2 du lexifieur.**
- Pour un état de l'art critique du lien entre Acquisition L2 et émergence des créoles voir Mufwene (2010)



## Hypothèse 2 : Relexification Hypothesis

- Mécanisme : Relexification Hypothesis Lefebvre (1998) (Thomason, 2001, 180)
  - ▶ L'émergence de l'haïtien est due à un emprunt lexical massif au lexifieur français
- Source des propriétés des créoles : Essentiellement, les locuteurs ont préservé
  - ▶ la syntaxe du fon (une langue gbe)
  - ▶ avec un lexique français
- Créateurs : Le créole haïtien a été créé **par des locuteurs natifs du fon**

## Hypothèse 3 : Bioprogram Hypothesis

- Mécanisme : Bioprogram Hypothesis (Bickerton, 1984)
  - ▶ Les langues créoles sont des langues dans lesquelles les traits linguistiques ont la valeur non-marquée (Bickerton 1984)
- Source des propriétés des créoles : Les propriétés linguistiques des langues créoles reflètent la grammaire universelle (UG, faculté du langage) (Bickerton 1984)
- Créateurs : Les créoles sont créés **par des enfants qui reçoivent un input linguistiquement appauvri** qui est complété selon des principes dictés par la faculté du langage.

# Conclusion

- L'émergence d'une nouvelle langue dans des situations de contact intensif est un processus complexe.
- Chaque facteur n'a qu'une influence partielle.
- Les recherches en créolistique sont particulièrement diverses, utilisant des données diverses (démographiques, linguistiques, historiques, anthropologiques ...)

# References I

- Baptista, Marlyse, 2002. *The syntax of Cape Verdean Creole. The Sotavento varieties*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- , 2020. Competition, selection, and the role of congruence in Creole genesis and development. *Language*, 96:160–199.
- Bickerton, Derek, 1984. The language bioprogram hypothesis. *Behavioral and Brain Sciences*, 7:173 – 188.
- Chaudenson, Robert, 1992. *Des îles, des hommes, des langues*. Paris: L'Harmattan.
- , 2002. Une théorie de la créolisation : le cas des créoles français. *Études créoles*, 25:25–44.
- , 2012. La genèse des créoles des Mascareignes et des Seychelles : microcosme et substrats. *Études océan indien*, 48:32–37.
- Farquharson, Joseph T., 2013. Jamaican structure dataset. In Michaelis, Susanne Maria, Philippe Maurer, Martin Haspelmath, and Magnus Huber (eds.), *Atlas of Pidgin and Creole Language Structures Online*. Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology.
- Jansen, Bert, Hilda Koopman, and Pieter Muysken, 1978. Serial verbs in the Creole languages. *Amsterdam Creole Studies*, 2:125–159.
- Lefebvre, Claire, 1998. *Creole Genesis and the Acquisition of Grammar: The case of Haitian Creole*. Cambridge: Cambridge University Press.

# References II

- Mufwene, Salikoko, 2010. Sla and the emergence of creoles. *Studies in Second Language Acquisition*, 32:359– 400.
- Schuchardt, Hugo, 1917. Sprachverwandtschaft. In (pp. 189 203, Spitzer Schuchardtbrief) (ed.), *Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften XXXVII [Sitzung der philosophisch-historischen Klasse]*, pp. 716–720.
- Sebba, Mark, 1997. *Contact Languages: Pidgins and Creoles*. Houndmills & London: Macmillan.
- Slomanson, Peter, 2013. Sri Lankan Malay. In Michaelis, Susanne Maria, Philippe Maurer, Martin Haspelmath, and Magnus Huber (eds.), *Atlas of Pidgin and Creole Language Structures Online*. Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology.
- Thomason, Sarah G., 1997. *Contact languages: A wider perspective*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- , 2001. *Language contact. An introduction*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Thomason, Sarah G. and Terrence Kaufman, 1988. *Language contact, creolization, and genetic linguistic*. Berkeley: University of California Press.
- Villupilai, Viveka, 2015. *Pidgins, Creoles and Mixed languages*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins.
- Zribi-Hertz, Anne, 2022. French-based creole languages. In Loporcaro, Michele (ed.), *Oxford Research Encyclopedia of Romance Linguistics*, <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780199384655.013.453>. Oxford: Oxford University Press.